

## A qui s'adresse le Certificat d'éducation musicale Willems® ?

*Organisée par la Fédération Internationale Willems®, la formation au certificat d'éducation musicale Willems® s'adresse aux personnes susceptibles d'intégrer des éléments d'éducation musicale dans leurs pratiques professionnelles, éducatives ou thérapeutiques, sans pour autant être musiciens ou professionnels de la musique.*

*La proposition pédagogique d'Edgar Willems, fruit de son expérience autodidacte à la fois très pragmatique et ouverte, dépourvue de tout dogmatisme, offre encore aujourd'hui un prisme de réflexion extrêmement pertinent.*

*Les lieux d'application sont très variés : crèches, écoles, maisons de retraite, hôpitaux, centres de loisirs, ESAT, prisons, centres de soins psychiatriques, palliatifs, etc.*

### Intervenants :



#### **Christophe Lazerges**

Directeur de l'école Willems Ryméa  
Responsable des formations FIW  
avec pour la 2ème année :



#### **Natacha Guillery**

Musicienne, enseignante,  
formatrice, musicothérapeute.

## La démarche Willems



Fondée sur les rapports psychologiques entre la musique, l'être humain et le monde environnant, elle propose une progression qui s'en inspire directement et qui les respecte.

C'est une **éducation musicale active** qui fait appel à la réceptivité, l'imprégnation, la reproduction mais aussi à l'expression de l'être et l'inventivité.

### Buts musicaux :

- faire aimer la musique, comme une forme de **communication** et de **partage**, un art et une science ;
- développer l'oreille musicale et le sens rythmique, préparer à la pratique du solfège puis de l'instrument ;

### Buts humains :

- solliciter toutes les facultés sensori-motrices, affectives, créatives, mentales et intuitives, les épanouir et les harmoniser entre elles.

### Buts sociaux :

- s'adresser à tous (enfants, adolescents ou adultes...) quels que soient leurs dons initiaux, leur âge et leurs origines ;
- tirer parti de la situation de petits groupes pour cultiver les richesses et les exigences de la rencontre avec l'autre (écoute, expression de chacun, communication) ;
- favoriser le prolongement de cette activité dans le milieu éducatif général, notamment auprès d'intervenants tels que vous.

## Certificat d'éducation musicale Willems®

### Vous intervenez à titre éducatif et/ou pédagogique en :

- crèche
- école maternelle ou élémentaire
- hôpital
- maison de retraite
- milieu carcéral
- ESAT...

La pédagogie de l'éducation musicale vous apporte des **outils d'expansion** de votre activité au plan corporel, sensoriel, affectif et cognitif.



## La formation pédagogique générale :

- cours de **psychopédagogie** ;
- **leçons pratiques** avec les participant-es ;
- progression pédagogique de l'**initiation musicale** avec des enfants en direct et/ou en vidéo ;
- développement de **thèmes pédagogiques** en relation directe avec la pratique ;
- étude du **fonctionnement humain** dans tous les chapitres musicaux (imprégnation, improvisation, mémoire) dans la vie du corps, de la voix, de la sensibilité, vers la vie mentale.

## Déroulement :

Cette formation se déroule sur **2 années**, avec :

- 85 heures la première année : un stage introductif à la Toussaint (21h), puis 8 dimanches (8h) ;
- 85 heures la deuxième année : 8 dimanches (8h) et un stage intensif de conclusion (21h) ou la participation à un congrès.

Une telle formation ne peut être scolaire et le degré d'assimilation doit être à la mesure de la motivation, de la réceptivité et de la volonté de chacun.  
L'examen final est facultatif.

## La formation personnelle :

- le **développement auditif**, qualités du son, mouvements sonores, intervalles, accords et espace intratonal ;
- le **sens rythmique et métrique**, polyrythmie, carrure, mouvement corporel et improvisation rythmique ;
- la **culture vocale**, le chant, l'acquisition d'un répertoire de chansons, le sens mélodique, l'improvisation mélodique ;
- la vie des **simultanités**, le sens tonal, l'harmonie primitive, les fonctions principales, l'improvisation sur cadence ;
- introduction au **solfège élémentaire** : lecture relative et absolue (clés), dictées rythmiques et mélodiques simples.

## Informations pratiques :

L'accès à cette formation est libre et donc sans examen d'admission.

**Participation aux frais pédagogiques**  
Stage Toussaint + 8 dimanches : 1 150 €

**Frais de dossier** : 50 €

**Cotisation** annuelle d'adhésion à la FIW : 20 €

Possibilité de prise en charge par l'employeur dans le cadre de la formation professionnelle.

Organisme de formation :  
Fédération Internationale Willems®  
SIRET : 327 237 566 000 77  
N° d'enregistrement : 82 69 12 756 69

**Contact** : contact@fi-willems.org  
+33 (0)4 72 62 87 38 - www.fi-willems.org

## Programme :

La formation pédagogique se déroule le dimanche une fois par mois, de 9h à 13h et de 14h à 19h.

- **la première année**, seront abordés les fondamentaux techniques en relation directe avec la pratique : travail de l'oreille musicale et du sens mélodique, sens rythmique, voix, mouvements corporels naturels, introduction à l'harmonie, improvisation, etc.
- **la deuxième année** complètera ce programme avec des intervenants externes spécialisés qui proposeront des conférences thématiques autour des thèmes liés directement aux champs d'intervention des participants, par exemple : "Musique et toute petite enfance", "Musique à l'école", "Musique et handicap", "Musique et gériatrie", "Musique à l'hôpital", "Musique en milieu carcéral", etc.

## Calendrier 2015-2016

- Stage de Toussaint du 19 au 22 octobre 2015
- 22 novembre 2015
- 13 décembre 2015
- 10 janvier 2016
- 14 février 2016
- 13 mars 2016
- 3 avril 2016
- 22 mai 2016
- 12 juin 2016

**Lieu de formation** : Association Carillon  
3bis rue Godefroy Cavaignac - 75011 Paris

COORDONNÉES

Madame  Monsieur  
 Nom  Prénom   
 Adresse   
 Code Postal  Ville  Pays   
 Téléphone fixe  Téléphone portable   
 Adresse mail   
 Profession

Parcours musical et pratique instrumentale

INSCRIPTION AUX COURS / FRAIS PÉDAGOGIQUES

Après avoir pris connaissance des différents modules de formation, des dates et lieux, présentés dans les documents annexes, j'ai choisi de participer aux cours suivants :

	Frais pédagogiques	
<input type="checkbox"/> Stage de Toussaint, du 19 au 22 octobre 2015	230 €	(1) (2)
<input type="checkbox"/> Certificat d'initiation musicale Willems®	1 150 €	(1) (3)
<input type="checkbox"/> Diplôme pédagogique Willems® - Module 1 - 1ère année (D1)	1 230 €	(1) (3)
<input type="checkbox"/> Diplôme pédagogique Willems® - Module 2 - 2ème année (D2)	1 470 €	(1) (3)
<input type="checkbox"/> Diplôme pédagogique Willems® - Module 3 - 3ème année (D3)	1 500 €	(1) (3)
<input type="checkbox"/> Séminaire international d'examen final ( <i>oraux</i> )	200 €	(1)

(1) Ces tarifs s'entendent hors frais d'hébergement et de restauration

(2) Si participation au stage seul, hors Modules et Certificat

(3) Frais pédagogiques Stage de Toussaint inclus

## COÛT TOTAL DE LA FORMATION

Inscription aux cours	..... €
Frais de gestion	50 €
Cotisation - Adhésion FIW 2016	20 €

TOTAL À PAYER	..... € (4)
---------------	-------------

(4) Tarifs non soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du code général des impôts)

## PAIEMENT

	Stage Tous.	Certificat	D1	D2	D3
1 fois	300 €	1 220 €	1 300€	1 540€	1 570€ (5)
<i>paiement à l'inscription</i>					
3 fois		420€ + 400€ + 400€	450€ + 425€ + 425€	540€ + 500€ + 500€	570€ + 500€ + 500€
<i>paiement à l'inscription + janvier + avril</i>					
9 fois		140€ + 8 x 135€	180€ + 8 x 140€	180€ + 8 x 170€	210€ + 8 x 170€
<i>paiement à l'inscription + encaissement tous les 15 du mois entre novembre et juin</i>					

(5) les 200€ supplémentaires pour le Séminaire international d'examen final (oraux) seront à régler après les résultats des examens écrits

## MODE DE PAIEMENT

Chèques (6)
-------------

Espèces
---------

Virement Banque Postale	Titulaire du compte : Fédération Internationale Willems		
	Banque : La Banque Postale	Code Banque : 20041	Code Guichet : 01007
	N° de compte : 1594484H038	Clé RIB : 10	BIC : PSSTFRPLYO
	IBAN : FR65 2004 1010 0715 9448 4H03 810		

Virement PayPal	<a href="http://fi-willems.org/monde/paiementsEnLigne_newSite.php">http://fi-willems.org/monde/paiementsEnLigne_newSite.php</a>
-----------------	---

(6) Pour le paiement en 9 fois par chèques, merci de remettre les 9 chèques au moment de l'inscription, datés du jour de l'inscription.

DATE
------

SIGNATURE
-----------

## CONTACT

**Fédération Internationale Willems®**  
Siège : 46 rue Bugeaud - 69006 LYON  
Secrétariat : 43 rue des Hérideaux - 69008 LYON

Tél : +33 (0)4 72 62 87 38  
Mail : [contact@fi-willems.org](mailto:contact@fi-willems.org)  
Site : [www.fi-willems.org](http://www.fi-willems.org)

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le n°W691063767 / APE N°8559B / SIRET n° 327 237 566 000 77  
**Organisme de formation n° 82 69 12 756 69.** (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)